

Fonds immobilier

Realstone Development Fund : cotation à la bourse SIX effective le 30 juin 2017

Lausanne, le 28 juin 2017 - **La FINMA a approuvé les modifications du contrat de fonds du fonds de placement immobilier Realstone Development Fund et notamment son accessibilité aux investisseurs non qualifiés. Le nouveau contrat de fonds est entré en vigueur le 21 juin. L'ouverture de la cotation à la bourse suisse SIX sera quant à elle effective le 30 juin 2017.**

Au vu de la commercialisation très réussie des derniers immeubles livrés en 2016, Realstone Development Fund promet une croissance significative des revenus locatifs pour les années à venir. De même, le développement des projets en cours assurera sa croissance pour les cinq à sept prochaines années.

Soucieuse de renforcer l'offre de logements de qualité à loyers accessibles, Realstone SA s'efforce de donner la priorité au principe « Design to users » : une conception optimisée des logements répondant aux besoins de la population, des finitions de qualité supérieure et des solutions techniques innovantes comme la *smart metering*. L'application de ce principe permet de tendre à l'obtention du meilleur ratio qualité/prix et de focaliser l'attention sur la création de valeur pour les locataires et les investisseurs.

Succès de la levée de fonds

La levée de fonds close au 9 juin 2017 a été couronnée de succès. La totalité des parts a été souscrite pour un montant total de CHF 217 millions (1'687'500 parts) alors même que l'ensemble de la demande a représenté plus du double du capital offert. Le produit de l'émission servira essentiellement à financer le développement du parc immobilier composé notamment de projets situés à Horgen, Fribourg et Gland ainsi qu'à l'acquisition d'opportunités en centres urbains.

Contact médias

Sébastien Bourqui, bourqui@cpc-pr.ch - t. 022 552 46 46

DISCLAIMER Ces documents et leurs annexes ont été créés dans un but d'information exclusivement, et ne sont pas contraignant juridiquement. Ces documents ne représentent en aucun cas une recommandation d'achat et ne peuvent être considérés comme base de placement ou d'investissement. Les performances historiques des fonds de placement ne représentent pas un indicateur des performances courantes ou futures. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts. Les informations contenues dans les sites ne peuvent pas être considérées comme des conseils d'ordre juridique, fiscal ou autre. Il est vivement conseillé aux investisseurs intéressés par les fonds de consulter un spécialiste (intermédiaire financier professionnel) avant de prendre une décision de placement.